Questions orales

Le gouvernement du Canada compte-t-il effectuer des changements pour protéger les industries de l'Ontario et du Québec qui périclitent à l'heure actuelle, et pour protéger les Canadiens du centre du pays qui perdent actuellement leur emploi à cause de la politique énergétique du gouvernement libéral?

M. Trudeau: Il est certain, madame le Président, que la politique que propose le gouvernement dans le budget prévoit une augmentation du taux d'imposition des entreprises. Les députés savent qu'auparavant, les revenus du secteur pétrolier étaient répartis de la manière suivante: 45 p. 100 pour le gouvernement de l'Alberta, 45 p. 100 pour le secteur privé et 10 p. 100 seulement pour le gouvernement fédéral.

Des voix: Ce n'est pas vrai!

M. Trudeau: Nous avons prévenu le gouvernement de l'Alberta que nous allions ramener sa part de 45 à 43 p. 100. C'est évident que personne n'aime toucher moins d'argent. Nous avons aussi prévenu les companies qu'elles seraient elles aussi davantage taxées. Le premier ministre de l'Alberta était d'accord sur cela. Rien d'étonnant à ce que les chefs de l'industrie soient mécontents et protestent.

• (1420)

Seulement, madame le Président, nous ne tombons pas dans le panneau comme cela semble être le cas du chef de l'opposition. Celui-ci est toujours prêt à croire quiconque—exception faite du gouvernement fédéral toutefois—lui dit qu'il a raison et que le gouvernement fédéral est dans l'erreur. D'après les chiffres dont nous disposons, il ne semble pas qu'il y ait eu d'importants changements pour l'instant. J'ai quelques chiffres ici. Le 9 décembre, on comptait 587 derricks au Canada; la semaine dernière, 458 d'entre eux étaient encore en activité; c'est encore 458 sur 587. Comparons maintenant ces chiffres avec ceux de l'an dernier, comme me l'a demandé un député de l'opposition. En décembre 1979, il y avait 436 derricks en exploitation au moment de la présentation du budget conservateur, sur un total de 510 derricks au Canada.

Une voix: Oui mais quelle sera la situation l'an prochain?

M. Trudeau: Le député de Toronto ne cesse pas de m'interroger sur l'année prochaine. Pour l'instant, les sociétés pétrolières ne sont pas très nombreuses à quitter le pays et on n'enregistre pas d'arrêt des opérations de forage ni une augmentation très sensible des demandeurs d'emploi dans les bureaux de la main-d'œuvre en Alberta.

Une voix: Mais vous êtes en plein Sahara. Sortez votre tête du sable.

M. Trudeau: Les députés d'en face parlent du Sahara. Je ne pense pas qu'ils y soient jamais allés. Pour ma part, je m'y suis rendu il y a plusieurs années et il me semble qu'ils ont l'esprit aussi aride que le désert.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Madame le Président, si le premier ministre pense que les sociétés pétrolières ne quittent pas le pays, il croit alors aussi sans doute qu'il n'y a pas de neige à Ottawa.

Des voix: Bravo, bravo!

M. Clark: Il faudrait qu'il se libère de ses arguments propagandistes et qu'il se rende compte que ce problème n'est dû ni aux gouvernements provinciaux ni aux multinationales. Les sociétés qui sont obligées de quitter le Canada sont en fait les petites sociétés privées que nous avions décidé de ne pas imposer dans notre budget pour les inciter à rester au Canada. Elles doivent partir parce que le parti libéral les impose autant que les multinationales. Elles ont donc le choix entre faire faillite ou partir pour le Sud. Or, elles sont très nombreuses à choisir d'aller s'installer au Sud. Mais le premier ministre ne semble pas s'inquiéter des pertes d'argent et d'investissements que cet exode représente.

LES RÉPERCUSSIONS ÉVENTUELLES DU PROGRAMME AUX ÉTATS-UNIS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, permettez-moi de poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui est sans doute au courant des dispositions relatives à la discrimination réciproque du GATT, de l'OCDE et de la loi américaine sur les terres minières et les mines. Le gouvernement du Canada a-t-il reçu à l'heure qu'il est, officiellement ou officieusement, et je souligne les mots «officiellement» et «officieusement», quelque indice que le programme énergétique canadien incite les États-Unis à envisager des mesures qui risquent de faire perdre encore plus d'emplois au Canada dans d'autres secteurs que l'industrie du pétrole et les secteurs connexes seulement, ou encore d'affaiblir la position du Canada dans ses négociations au sujet des pêcheries, du projet Garrison, du programme «Achetons américain» ou de toute autre question?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, autant que je sache, et je crois être assez bien renseigné là-dessus, nous n'avons encore reçu aucune instance du gouvernement américain, et nous ne voyons rien dans nos actes qui soit contraire à nos engagements internationaux. J'ajouterai que c'est dans cet esprit que le Congrès des États-Unis vient d'accorder des dégrèvements d'impôts aux congressistes, ce que nous cherchions à obtenir depuis si longtemps.

Des voix: Bravo!

LA FERMETURE DES PUITS EN SASKATCHEWAN

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Savait-il que sa taxe de 8 p. 100 à la tête du puits, qui sera bien plus élevée que cela en réalité, entraînera la fermeture des puits peu productifs de l'ouest du Canada, ce qui va totalement immobiliser l'industrie de fabrication des appareils de forage? S'il veut que je lui donne un exemple, en voici un: la société Zoron Krac Manufacturing de Kindersley a rompu un contrat de plus de 1 million de dollars portant sur la fourniture de 11 plates-formes de forage et elle a mis à pied 14 ouvriers. Que va-t-il faire maintenant?